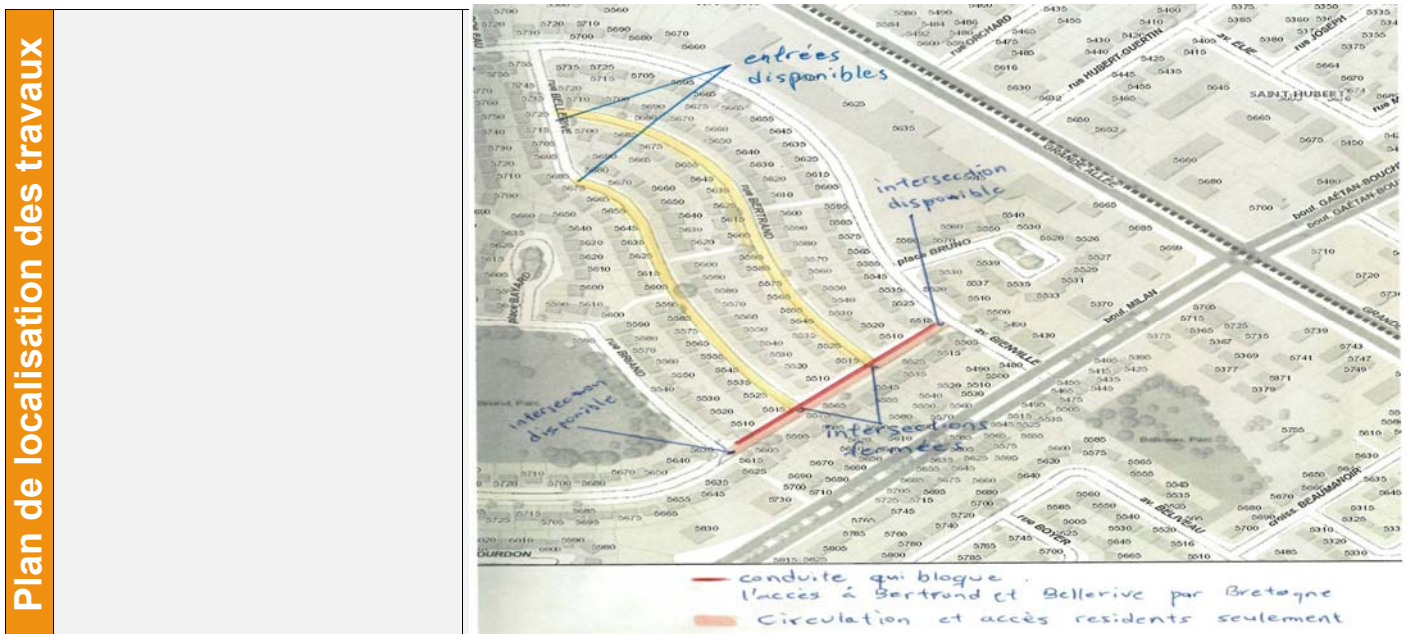


# AVIS DE CHANTIER



Titre du projet : **Travaux de réfection des rues Arbour et Bretagne**  
 Numéro réf. du projet / appel d'offres : SP-18-1196  
 Localisation du projet : Rue Bretagne, entre Bienville Ouest et Bienville Est  
 Rue Arbour, entre Adam et Arthur  
 Date : Le 7 septembre 2018

<b>Nature des travaux</b>	<b>Numéro de l'avis</b>	3
	<b>Type de travaux</b>	Réhabilitation d'égout sanitaire de la rue Bretagne
	<b>Description des travaux</b>	Gainage et colmatage des joints sur la conduite collectrice, 1050 mm de diamètre
	<b>Localisation</b>	Rue Bretagne, de Bienville (Est) à Briand
	<b>Date de début</b>	Le 14 septembre 2018
	<b>Date de fin</b>	Le 21 septembre 2018
	<b>Heures des travaux</b>	7 h à 18 h
	<b>Jour</b>	Les travaux commenceront le 14 septembre 2018 à 7 h



## Description de l'entrave

<b>Entrave</b>	<b>1</b>	Fermeture complète des intersections Bellerive/Bretagne et Bertrand/Bretagne
	<b>2</b>	Circulation locale pour les résidents de la rue Bretagne, entre Bellerive (Est) et Briand (voir plan ci-dessus)
	<b>3</b>	

		Type d'utilisateur	Type d'impact
<b>Incidences pour les usagers</b>	✓	<b>Local ou usager du site</b>	Les collectes de déchets et de matières recyclables sont effectuées comme d'habitude. Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux. Les résidents auront accès à leur stationnement privé.
	✓	<b>Automobiliste</b>	Durant les travaux, la circulation et le stationnement seront interdits dans la zone de chantier. Les usagers de la route sont invités à suivre la signalisation temporaire de détour qui sera mise en place.
	✓	<b>Cycliste</b>	Les cyclistes pourront circuler du côté du trottoir sur la rue Bretagne.
	✓	<b>Piéton</b>	Les piétons pourront circuler du côté du trottoir sur la rue Bretagne.
	✓	<b>Transport collectif</b>	Il n'y a pas d'impact sur les parcours du RTL.
	✓	<b>Accessibilité véh. d'urgence</b>	Les véhicules d'urgence pourront accéder aux résidences des rues Bertrand et Bellerive par la rue Bienville. Lors d'une urgence sur la rue Bretagne, les véhicules d'urgence pourront y accéder.
	✓	<b>Accessibilité pers. à mobilité réduite</b>	Se référer aux impacts pour les piétons.